



Syndicat CGT des cheminots du HAVRE

119 cours de la république 76600 LE HAVRE

Courriel : chemcgtlehavre@gmail.com

Blog : <http://cgtcheminotsh76.hautetfort.com/>

Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03

TRACT AUX USAGERS

NON à OUIBUS – OUI au train abordable C'EST POSSIBLE !

La SNCF, avec sa filiale routière OUIBUS, réinvente la 3ème classe dans les transports !

**3h pour un trajet Paris La Défense - Le Havre / 4h05 pour un trajet Paris Bercy - Le Havre
pour 10 € en moyenne (entre 5 et 15€)**

L'offre paraît alléchante comparée aux tarifs actuellement appliqués par la SNCF. Mais le temps de trajet est quasiment multiplié par 2 !

Rappelons que c'était le tarif pratiqué par la SNCF pour le même trajet lorsqu'elle pratiquait les tarifs réglementés liés à son statut d'entreprise publique, bien de la Nation.

Aujourd'hui, sa logique est tout autre. Elle pratique les règles d'économie de marché. Conséquence : une augmentation indécente de ses tarifs au fil des années !

Les représentants de la direction de SNCF ainsi que le gouvernement se plairont à dire qu'il n'est pas possible de baisser les coûts des billets de trains de voyageurs. **C'est faux !**

La CGT propose, entre autre :

- Une reprise totale de la dette ferroviaire de l'Etat (45 Milliards d'€uros), comme dans beaucoup d'autres pays européens. Les **1,5 Milliards d'€uros** d'intérêts de la dette versés aujourd'hui aux banques seraient ainsi utilisés pour développer le ferroviaire et le rendre accessible.
- Un retour à une entreprise ferroviaire publique unique, permettant d'économiser sur des frais de structures qui n'ont cessé d'augmenter (multiplications des intervenants dans la production ferroviaire).
- Le retour à une tarification unique du Kilomètre-Train sur tout le territoire national, dégressif en fonction de la distance parcourue.
- Une tarification sociale adaptée aux situations des usagers (étudiants, recherche d'emploi, personne en situation de handicap, trajets domicile-travail, trajets liés aux soins médicaux, etc.)

Il est temps de rappeler à la SNCF et à nos gouvernants qu'une entreprise publique ferroviaire doit assurer un service public de qualité, adapté aux besoins des usagers !

Le Havre, le 18 septembre 2015